

BULLETIN OFFICIEL DES ACTES de Voies navigables de France



Année 2020 N°78 31 décembre 2020

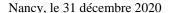
Décision du 31 décembre 2020 portant délégation de signature : *ordonnateurs secondaires

P 2

Direction territoriale Nord-Est

Le bulletin officiel de Voies navigables de France comporte les textes émis par l'établissement public et intéressant les usagers de la voie d'eau.

Il est possible de l'obtenir à titre gratuit et sur simple demande, soit au numéro, soit en s'abonnant. Toute demande doit être adressée à la division Gouvernance et Sûreté Défense du siège de l'établissement, 175, rue Ludovic Boutleux- CS. 30820 - 62408 BETHUNE Cedex





Direction territoriale Nord-Est

Décision portant délégation de signature pour l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire



Le Directeur territorial de VNF,

Vu le code des transports, notamment son article R. 4312-17,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 modifiée portant sur l'organisation et la dénomination des services territoriaux de Voies navigables de France,

Vu la décision du 31 décembre 2012 modifiée du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires,

Vu la décision du 31 mars 2014 modifiée du directeur général de Voies navigables de France portant délégation de pouvoirs aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France,

DECIDE

Article 1 :

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions et compétences, toutes pièces relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire à :

- M. Antoine VOGRIG, directeur territorial adjoint ;
- Mme Myriam MATHIS, secrétaire générale et en cas d'absence ou d'empêchement à Mme Sandra THIEBLEMONT, cheffe du pôle ressources humaines ;
- M. François HOFF, chef de l'Arrondissement Environnement, Maintenance et Exploitation, et en cas d'absence ou d'empêchement à Mme Anne-Catherine LADERRIERE, adjointe ;
- M. Xavier MANGIN, chef de l'Arrondissement Développement de la Voie d'Eau et en cas d'absence ou d'empêchement à M. Xavier LUGHERINI, adjoint ;
- M. Jean-Marc PEGERE, chef de l'Arrondissement, Maîtrise d'ouvrage, Prospective et Finances et en cas d'absence ou d'empêchement à Mme Marion FISCHER, adjointe ;

Article 2:

Délégation de signature est donnée dans la limite de leurs attributions et compétences à :

- Mme Christine KOENIG, cheffe du pôle financier et comptable, et en cas d'absence ou d'empêchement de Mme KOENIG à Mme Patricia BOUDIERE, adjointe à la cheffe du pôle financier et comptable, cheffe du Centre des Services Partagés (CSP) dépenses de VNF à Nancy,

et en cas d'absence ou d'empêchement de Mmes KOENIG et BOUDIERE, à Mme Perrine COURTOIS, chargée de mission programmation,

et en cas d'absence ou d'empêchement de Mmes KOENIG, BOUDIERE et COURTOIS, à Mme Anne DIDIER, cheffe du pôle tourisme domaine recettes, cheffe du CSP recettes de VNF à Nancy ;

- Mme Anne DIDIER, cheffe du pôle tourisme domaines recettes, cheffe du CSP recettes de VNF à Nancy, et en cas d'absence ou d'empêchement à Mme Christine KOENIG, cheffe du pôle financier et comptable.

Article 3:

Délégation de signature est donnée aux chefs d'unités comptables figurant sur la liste 1, à l'effet de signer dans la limite des attributions et compétences de leur arrondissement ou unité territoriale d'itinéraire de rattachement :

- les pièces de liquidation des recettes et des dépenses de toute nature ;
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses.

Article 4:

La décision de M. Pascal Gauthier, directeur territorial Nord-Est, portant délégation de signature pour l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire du 30 décembre 2020 est abrogée.

Article 5:

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France, disponible sur le site internet : www.vnf.fr

Pascal GAUTHIER
Directeur territorial
SIGNE

Liste 1

LISTE DES CHEFS D'UNITES COMPTABLES

LIBELLE U.C.	Nom des CHEFS U.C
Secrétariat Général / Centre de ressources	M. Samuel GRANDCLAUDE, et en cas d'absence ou d'empêchement de M. GRANDCLAUDE, à M. Jean-Philippe ROMARY, chef du pôle ressources éco - responsabilité
Ressources humaines	Mme Véronique VILLA, et en cas d'absence ou d'empêchement de Mme VILLA, à Mme Sandra THIEBLEMONT, cheffe du pôle ressources humaines
Arrondissement Développement de la Voie d'eau	M. Xavier LUGHERINI et en cas d'absence ou d'empêchement de M. LUGHERINI, à M. Xavier MANGIN, chef d'arrondissement
Arrondissement Environnement Maintenance et Exploitation	Mme Blandine MERTZ et en cas d'absence ou d'empêchement de Mme MERTZ, à M. Maryan KOLANEK, chef de la cellule maintenance et surveillance des ouvrages
Arrondissement Maîtrise d'ouvrage, Prospective et Finances	Mme Leslie DEGEORGE, cheffe du bureau de la commande publique
Unité Territoriale d'Itinéraire du Canal de la Marne au Rhin Ouest	M. Brice MORICEAU et en cas d'absence ou d'empêchement de M. MORICEAU, à M. Laurent LEMOINE, premier adjoint au chef de l'UTI, et en cas d'absence ou d'empêchement de MM. MORICEAU et LEMOINE, à M. Christophe THEVENIN, deuxième adjoint au chef de l'UTI
Unité Territoriale d'Itinéraire Meuse- Ardennes	M. Francis MARTIN et en cas d'absence ou d'empêchement de M. MARTIN, à M. Thibaut-Albin VILLA, adjoint au chef de l'UTI
Unité Territoriale d'Itinéraire du Canal de la Marne au Rhin Est – Embranchement de Nancy	M. Rodolphe JUDON et en cas d'absence ou d'empêchement de M. JUDON, à M. Florent BORTOLOTTI, adjoint au chef de l'UTI

LIBELLE U.C.	Nom des CHEFS U.C
Unité Territoriale d'Itinéraire de la Moselle	Mme Séverine MOISSETTE-LABORY et en cas d'absence ou d'empêchement de Mme MOISSETTE-LABORY, à Mme Catherine FRANCOIS, première adjointe à la cheffe de l'UTI, et en cas d'absence ou d'empêchement de Mmes MOISSETTE-LABORY et FRANCOIS, à M. Claude THIEBAUT, deuxième adjoint à la cheffe de l'UTI, et en cas d'absence ou d'empêchement de Mme FRANCOIS et M.THIEBAUT, à M. Didier GAILLARD, chef de l'agence de Toul/UTI Moselle, et en cas d'absence ou d'empêchement de Mme FRANCOIS et M. THIEBAUT, à M. Stéphane BARELLI, chef de l'agence de Pont-à-Mousson/UTI Moselle
Unité Territoriale d'Itinéraire du Canal des Vosges	M. Yannick PAYOT et en cas d'absence ou d'empêchement de M. PAYOT, à M. Sébastien GALMICHE, adjoint au chef de l'UTI
Unité Territoriale d'Itinéraire du Canal entre Champagne et Bourgogne	M. Pascal DUPRAS et en cas d'absence ou d'empêchement de M. DUPRAS, à M. Gérard CARBILLET adjoint au chef de l'UTI, et en cas d'absence ou d'empêchement de MM. DUPRAS et CARBILLET, à M. Pascal GIROUD, chef de l'agence de Saint-Dizier, et en cas d'absence ou d'empêchement de MM. DUPRAS et CARBILLET, à Mme Mathilde MORIZOT, cheffe de l'agence de Longeau